

Objectif

Concevoir un site web mettant en œuvre les connaissances acquises lors de l'enseignement de programmation web. Le choix du thème du site est libre.

Contraintes techniques

- Le site doit être dynamique et codé en PHP objet. L'utilisation d'un *framework* PHP de type Symfony ou Zend **est interdite**.
- Le site doit être interfacé avec une base de données (MySQL/MariaDB).
- Les données de la base doivent pouvoir être modifiées en ligne, de manière sécurisée, par des utilisateurs autorisés (sessions).
- Le code **HTML5** (statique ou généré par PHP) et les feuilles de style CSS doivent être valides. Le site doit être le plus accessible possible.
- L'aspect du site doit être professionnel (il est autorisé d'utiliser des *templates* CSS existants).
- Le site doit adopter l'architecture Modèle-Vue-Contrôleur et utiliser des gabarits afin que les langages utilisés dans sa conception (HTML, CSS, PHP et SQL) soient strictement séparés.
- Le site doit être accessible en ligne (des solutions d'hébergement gratuites sont référencées sur http://eric.univ-lyon2.fr/jdarmont/?page_id=445#heb0).
- Le site doit inclure un *chatbot*. Des instructions à ce sujet vous seront données durant le cours d'Intelligence artificielle de J. Velcin. La partie Web et la partie IA seront notées séparément.

Règles du jeu

- Dossier en binômes. **Les trinômes ne sont pas acceptés.**
- Document électronique (**PDF**) à rendre par courriel (**demandez un accusé de réception**) à votre enseignant de TD (groupe 1 du mardi : jerome.darmont@univ-lyon2.fr – groupes 2 et 3 du vendredi : mohamed.messai@univ-lyon2.fr) :
 - introduction ;
 - architecture du site (sous forme d'arbre ou de graphe et commentée) ;
 - schéma **conceptuel** de la base de données (Merise, E/A ou UML au choix) ;
 - méthodes et algorithmes les plus significatifs ;
 - conclusion (bilan, problèmes rencontrés, etc.) ;
 - annexe : code commenté complet ;
 - URL du site ;
 - codes d'accès à la partie mise à jour de la base de données du site.
- **Date limite : lundi 29 avril 2019.**